



UNION SYNDICALE DES DOUANES

FORCE OUVRIÈRE

Compte-rendu de l'audio-conférence situation sanitaire du 12/11/20

L'audio-conférence est présidée par M. Martinez, directeur interrégional

1. Statistiques :

La situation du télétravail est en hausse : au 29 octobre, on comptait 99 télétravailleurs pour la région du Grand-Est, au 5 novembre 301, soit une hausse de 204%. Cela représente près de 50% des effectifs OPCO/AG/CI. Un effort a été accompli en terme de conventions simplifiées de télétravail, conformément au message du Président de la République. Cette situation est similaire à celle des autres DI.

Monsieur Martinez estime que la situation est globalement positive en la matière. Il reste cependant dans certains bureaux des situations particulières où le télétravail n'est pas totalement mis en place. Cela s'explique notamment par le fait que des agents restent réfractaires au télétravail car ils ont mal vécu le télétravail lors du premier confinement. Le DI rappelle que le télétravail s'effectue sur la base du volontariat des agents. Les directeurs ont été encouragés à dialoguer avec les agents afin de les convaincre de faire du télétravail, de manière à programmer si possible et sans contrainte du télétravail partiel, l'objectif restant de limiter les déplacements. Les moyens ont été déployés comme la possibilité de transférer les appels.

2. La situation sanitaire :

La DIGE connaît une nette amélioration en matière de collègues touchés par la COVID-19. Les cas positifs sont en recul. Seulement 4 cas déclarés la semaine passée (1 à la BSI de Haguenau, 2 à la BSI de Thionville, 1 au bureau de Troyes). Le nombre de cas cumulés depuis le 26 octobre est de 19. S'agissant du nombre d'agents constatés en septaine, on est passé de 54 à 15.

Le respect des mesures barrières, le télétravail contribuent nettement à cette amélioration. Il convient de poursuivre ces efforts.

3. Les précautions à prendre, visant à garantir le respect des conditions sanitaires :

Une « check-list » va être distribuée en ce sens à l'ensemble des chefs de service. Elle sera annexée à une fiche qui sera réalisée au niveau de la DI pour décliner en mode opératoire toutes les précautions à respecter au niveau des services. Cela se fera par un recensement des notes liées aux mesures prises pour tout ce qui touche au télétravail, aux précautions sanitaires, à la RH, à la communication...

Sera rappelée la situation des agents en télétravail sur 5 jours (il est recommandé de télétravailler 5 jours, mais seuls 52 % travaillent un jour ou deux jours). Le DI rappelle l'importance d'entretenir le lien hiérarchie agent, notamment pour les agents qui sont absents du bureau durant toute la semaine.

4. Point sur les EPI :

- il y a un stock suffisant de masques jusque fin janvier
- de nouvelles commandes (gels, désinfectants, masques...) ont été passées par anticipation.

5. Points concernant la Surveillance :

Il est rappelé que les missions des unités de surveillance sortent du cadre du télétravail.

La question relative à la possibilité de pouvoir emmener l'arme de service à domicile pour les agents SU a ressurgi suite aux récents évènements d'attentat. Pour rappel, la Douane n'est pas une force d'intervention. Dans la DI, nous sommes restés dans la même ligne que celle recueillie en 2015 : seuls quelques agents de la DNRED, dûment identifiés, y sont autorisés. A ce jour, la réponse à cette question demeure négative.

Concernant les formations TIR-TPCI, elles seront maintenues conformément aux dispositions de la note du 29 mai dernier qui précisent l'absence de contacts entre les agents.

6. Questions diverses :

- Concernant les formations TIR TPCI, difficulté d'obtenir des créneaux pour ces formations auprès des services de Gendarmerie/Police sachant que des centres sont fermés en raison de travaux; d'autre part, les formations de l'arme longue sont impératives notamment en terme de maniement pour lequel des rappels sont nécessaires. Il est rappelé que le nombre de moniteurs de tir devait être doublé, ce qui n'est pas le cas alors que le nombre d'heures de formation en l'espèce a quasi doublé. Chaque arme "partagée" nécessite d'être désinfectée entre chaque utilisateur.

- Demande de ronde des services de gendarmerie et police auprès des cités des douanes de l'interrégion dans le contexte actuel du risque attentat.

- Concernant la question du rôle des agents (SU) en frontière, USD-FO insiste sur la nécessité de donner du sens à l'action des agents des douanes si des renforts en frontière sont envisagés. L'expérience de l'épisode de crise sanitaire précédent doit être prise en compte afin d'éviter que les agents soient mis d'office en situation d'échec en raison de l'absence de pouvoirs réglementaires. Il conviendrait que l'administration accorde les moyens d'action dans le cadre des missions confiées. Le DI indique qu'une réunion doit se tenir en préfecture de région le 13 novembre concernant les contrôles aux frontières. Il est rappelé que ces contrôles de vérification des personnes sont demandés dans le cadre du risque attentat et non dans le contexte sanitaire actuel.

- Point sur les commandes de PC portables : aucune livraison avant janvier 2021. De plus, leur déploiement risque d'être limité par rapports aux demandes. Nous estimons que cela a forcément un impact sur le nombre de télétravailleurs, sachant qu'à l'heure actuelle, ces manquements sont palliés par la possibilité d'emmener les unités centrales. Selon le DI, ce n'est pas là le frein principal. Il reste toutefois certains endroits où il faut que les agents emmènent l'ensemble des postes de travail. Certaines directions ont pu fournir des écrans. Pour pallier ce manque, une centaine d'écrans reçus par la DI pourront être déployés auprès des agents qui rencontreraient cette difficulté.

Monsieur Martinez remercie l'ensemble des participants et les informe d'une prochaine audio-conférence sur les questions sanitaires le 25 novembre prochain.